

Montreuil, le 10 juin 2020

## LA LUTTE PAYE!

Malgré le contexte de crise sanitaire, l'activité revendicative n'a pas connu de pause, bien au contraire! L'importance des services publics et de la présence humaine dans les gares et dans les trains apparait plus que jamais nécessaire aux yeux des usagers, des populations et d'un nombre croissant d'élus locaux. Remettons définitivement en cause l'exploitation en EAS, rouvrons gares et guichets et gagnons les emplois nécessaires pour assurer et développer le Service Public Ferroviaire.

EAS – LA DIRECTION RECULE ET LES CONTRÔLEURS REDEVIENNENT INDISPENSABLES DANS LES TRAINS !

Depuis 2007, l'EAS est mis en place sur la région Midi-Pyrénées sur une portion de ligne de 10 km en banlieue Toulousaine. Déjà, par un conflit, nous avions réussi à limiter le retrait des contrôleurs sur cette seule partie de ligne en faisant inscrire sur la convention TER qu'hormis ces trains, la présence des ASCT à bord de chaque train était obligatoire.

Lors du renouvellement de la convention au 1er janvier 2019, sous pression forte de la SNCF, l'AOT a fait le choix de ne plus inscrire cet impératif dans la nouvelle convention. Pourtant, à l'appel des 2 secteurs CGT de Montpellier et Toulouse, des associations d'usagers, de partis politiques, un rassemblement de 1 500 personnes permettait d'interpeller sur les besoins humains dans les gares et à bord des trains en juin 2018.

Grâce au travail de la CGT, le rapport de force établi avec les cheminot.e.s, les usager.e.s, les élu.e.s. et partis politiques progressistes, a permis de limiter fortement le retrait des ASCT sur 3 portions lignes supplémentaires en Midi-Pyrénées.

Depuis, le travail de conviction et le rapport de force n'ont jamais cessé. La CGT n'a jamais accepté cette déshumanisation. Le nombre massif des droits de retrait sur notre région suite à l'accident du 16 octobre, en région Champagne-Ardenne, prouve que nous avions raison sur l'adhésion des cheminot.e.s et la compréhension et le soutien des usager.e.s!

Dès lors, suite à la pandémie et aux moyens à mettre en place pour permettre une reprise des circulations TER dans les meilleures conditions de sécurité possibles, la CGT a très rapidement mis comme impératif un retour de personnels qualifiés à bord des trains et dans les gares.

Cette position a été portée tant auprès du Directeur Territorial SNCF que de l'AOT.

Nos démarches ont permis de gagner le retour d'au moins un contrôleur sur chaque train. Pour l'heure, sans date limite de fin !

La présence humaine comme élément indispensable de la chaîne de sécurité du service public ferroviaire a été imposée à nos dirigeants.

A nous de continuer le combat et gagner un retour définitif de personnels qualifiés !





## LA RÉSIDENCE TRAIN DE MOULINS MAINTENUE

Depuis 2016, les cheminots, avec la CGT, luttent contre la fermeture de la résidence de Moulins et la suppression des ASCT à bord des trains.

Cela a débuté avec la mise en place du projet LAF/EAS qui impactait directement les ASCT de la résidence de Moulins, avec une perte importante de charge de travail.

La CGT s'est emparée de ce projet et l'a combattu avec vigueur en réussissant à maintenir 8 ASCT en roulement avec les fonctions de sécurité et les 6 autres passant en lutte antifraude, mais en gardant les fonctions de sécurité.

Ce projet LAF/EAS n'était qu'une étape pour la direction puisque début 2019, elle est revenue à l'attaque. Une nouvelle réorganisation devait se faire en 2 étapes. La 1<sup>ère</sup> en supprimant les 6 ASCT LAF au 1<sup>er</sup> septembre 2019, et la 2<sup>ème</sup> devait concerner les 8 agents du roulement avec une fermeture programmée au plus tard en juillet 2020 puis repoussée une 1<sup>ère</sup> fois en décembre 2020.

La CGT, comme à son habitude, est rapidement montée au créneau malgré un contexte très difficile entre le dernier mouvement de grève et la pandémie.

A l'issue de multiples audiences et DCI, la mobilisation a néanmoins porté ses fruits en faisant reculer la direction. Non seulement la résidence ne fermera pas en décembre 2020 mais un roulement est déjà prévu pour toute l'année 2021!

Une grande victoire pour les agents soutenus par la CGT.

Malgré tout, la vigilance est de mise car les volontés de réduction d'effectifs postconfinement sont bien réelles, tout comme l'est la détermination de la CGT !

## RÉHUMANISATION DES GARES ET DES TRAINS : C'EST POSSIBLE !

En cette période complexe, marquée par la peur, le risque pour sa santé et celle des autres, la CGT du secteur de Reims et ses syndicats ont contraint la direction SNCF à mettre en place les mesures sanitaires nécessaires pour réaliser nos missions de service public. Avec le rapport de force engagé en appui de courriers en direction des élus politiques, il a été acté des réouvertures de guichets ainsi que l'abandon de l'EAS sur certains trains.

Les marquages au sol, les filtrages, visites et contrôles en gares avec personnel SUGE en appui des forces de l'ordre, la présence d'ASCT dans un grand nombre de trains ainsi que la réouverture de guichets équipés de vitres et hygiaphones dans certaines gares doivent être garanties et pérennisées.

Ainsi les gares de Sedan fermées suite à une restructuration, Fismes et Guignicourt fermées suite à la crise sanitaire, ont vu leur réouverture actée.

Ces victoires en ont appelé d'autres. Ainsi, à la traction, après avoir gagné 6 mises en stage, s'ajoutent 8 arrivées supplémentaires, dont 3 ou 4 mutations de la région Parisienne permettant d'acter dans les faits la revendication de travailler au pays...

« Le jour d'après ne sera pas un retour au jour d'avant », a déclaré Emmanuel Macron, prenons-le au mot, construisons un jour d'après offensif pour le service public. Pour cela, les directions de l'entreprise doivent cesser toutes les réorganisations qui sont néfastes pour le service public de qualité auquel chaque citoyen a le droit.

## Ensemble, nous y parviendrons, rien n'est inéluctable....

FÉDÉRATION	C G T D E S C H E M I N O T S
Nom :	
Prénom :	200, 100 00 10
Adresse:	orga@cheminotogt.fr
	FAITES-LA!
Fonction:	
Grade:	
Position de rémunération :	Nom du secteur:
Etablissement :	Syndicat :Tél :
Tél:	Nom du contact :
E-mail:	Nom du syndiqué :



